

Conservation des données : Microsoft suit

Google

Après Google, Microsoft annonce également que les données personnelles concernant les internautes effectuant des recherches sur son moteur (Windows Live Search) seront conservées au maximum 18 mois au lieu de plus de deux ans.

La firme pourra conserver des données plus longtemps si l'internaute l'autorise à le faire.

Rappelons qu'à chaque requête posée par un internaute, les moteurs de recherche conservent les informations personnelles de ce dernier, des informations qui vont alimenter des gigantesques bases de données comportementale sur ses consommateurs. Ces informations peuvent ensuite être vendues à des tiers, comme les agences de publicité.

Cette pratique marketing, pourtant classique dans le commerce, vient heurter les autorités européennes et américaines qui s'inquiètent de l'évolution de ces pratiques

Et en particulier le *Groupe de l'Article 29*, un organisme européen qui conseille l'Union européenne sur les problématiques de l'Internet et qui a interpellé par courrier Google sur ses pratiques de rétention des données, [comme nous l'avons déjà évoqué](#).

Microsoft envisage également de conserver les données liées aux recherches séparément des données liées aux personnes, telles que leur adresse de courrier électronique ou leur numéro de téléphone, et s'assurera qu'aucune corrélation non autorisée ne puisse être établie. Les « cookies », adresses internet ou tout autre élément d'identification seront également supprimés.